

LES FICHES ZOOM

DES REPONSES CONCRETES A VOS QUESTIONS

Tarification Titres et Bourse (conditions appliquées au 1^{er} décembre 2018)

Ce qu'il faut savoir ...

Une facturation claire et adaptée

Pour vous permettre de gérer au mieux vos opérations sur instruments financiers et de passer vos ordres de bourse dans les meilleures conditions, le CIC vous informe avec précision du coût des produits et services qui vous sont proposés.

La tarification présentée s'applique uniquement aux comptes-titres (compte-titres ordinaires ou PEA/PEA PME).

Pour plus de transparence et afin de vous accompagner vous trouverez en dernières pages des exemples chiffrés.

Nos frais : frais liés au service fourni

➤ Frais liés à la détention d'un compte titres ordinaire ou PEA/PEA PME (les Droits de Garde)

Ces frais sont perçus tous les semestres selon la composition du compte titres (compte titres ordinaires ou PEA)

Forfait semestriels fixes, par dossier titres si uniquement valeurs Groupe	10€
Frais semestriels par ligne : -Produits Groupe « maison », titres sans valeur, droits et bons	Gratuit
-Toutes valeurs, hors exception ci-dessous : • valeurs étrangères cotées à l'étranger • titres non cotés	2 € / ligne 3,60 € / ligne 12 € / ligne
Application d'une commission proportionnelle par tranche cumulative. La valorisation des lignes exonérées et des titres non cotés ne sont pas prise en compte.	<ul style="list-style-type: none"> ■ jusqu'à 50 000€, taux appliqué : 0,125 % ■ jusqu'à 150 000€, taux appliqué : 0,10 % ■ au-delà, taux appliqué : 0,075 %
Minimum applicable : - Minimum des frais semestriels par compte titres : 19,50€ - Minimum avec option Bourse+ : 13,65€	

➤ **Frais relatifs à la transaction (coût ponctuel à l'opération)**

- **Titres négociables et produits de bourse (actions, obligations, bons, droits, warrant, turbo,...)**

	Internet standard (3)	avec le service Bourse + (4)	Ordre guichet
Frais de transmission d'ordre de bourse			
Ordre Bourse France et Bourse étrangère (ordre exécuté, annulé ou échu)	Gratuit	Gratuit	5 €
Frais d'exécution			
Ordre Bourse France (1) (actions, obligations, bons, droits)	0,60%	0,50%	1,30 % jusqu'à 7 500 € puis 1,1% jusqu'à 15 000€ puis 0,90% au-delà
Minimum Facturation par ordre			
- actions, obligations, bons, droits	8,15 €	8,15 €	14,30 € si ordre < 40€ : 5 €
Maximum Facturation par ordre			
- actions, obligations		(pas de maxi)	
- bons, droits		(pas de maxi)	
Règlement différé (SRD)			
- supplément achat (taux journalier)			0,018 % (taux perçu jusqu'à la date de règlement-livraison)
- supplément vente		0,18%	
- frais de prorogation		0,78 %	
- minimum facturé	8,15 €	8,15 €	14,30 €
Dates de valeur			
- achat de titres au comptant		J	
- vente de titres au comptant		J + 2	
- vente suivie d'un achat		J + 2	
Ordre Bourse étrangère (2)			
- minimum facturation par ordre	0,90 %	0,70 %	1,30 %
- maximum facturation par ordre	45,00 €	40,00 €	55,00 €
		(pas de maxi)	
Dates de valeur			
- achat/vente de titres au comptant			J + 2 à J + 5 (en fonction du pays de négociation)

■ OPC – Organisme de Placement Collectif

	OPC Groupe	OPC externes (hors Groupe)
Frais d'entrée	<i>En fonction du fonds, les frais maximum applicables sont indiqués dans le DICI (5)</i>	
Coûts de transaction	Néant	<i>Les frais appliqués sur la valeur liquidative sont de 1% (avec un minimum de perception de 36€).</i>
Frais de sortie	<i>En fonction du fonds. Les frais maximum applicables sont indiqués dans le DICI (5)</i>	

■ EMTN – Euro Medium Term Note

	EMTN Groupe	EMTN externes (hors Groupe)
Droits d'entrée	Néant	Néant
Frais de transaction (prise d'ordre)	Néant	<i>Idem frais opération de bourse classique (actions)</i>
Frais de sortie anticipé	Néant	Néant

■ OST – Opérations sur Titres

La majeure partie des OST- Opérations sur Titres n'est pas tarifée par la Banque.

Quelques exemples :

- Coupons
- Paiement de dividendes en actions (PDA)
- Offre publique d'Achat / d'échange (OPA /OPE)
- Augmentations de capital
- Attribution gratuite
- Exercice de bons
- Echange / fusion / Division
- Souscription publique
- Remboursement d'obligations en actions
- Liquidation
- Introduction en bourse
- Emprunt

L'OST 'Versement de coupons' sur valeurs étrangères est tarifée.

<i>Commission sur coupons de valeurs étrangères</i>	
- <i>Frais appliqués sur la valeur</i>	4%
- <i>Maximum de perception</i>	8,00€

➤ Frais de change

En cas d'opération en devise avec un règlement espèces en euro, des frais de change pourront éventuellement être perçus. Les frais vous seront communiqués avant le passage d'ordre.

➤ Autres opérations liées à l'Épargne Financière

<i>Transfert sortant de comptes-titres hors Crédit Mutuel ou CIC</i>	
- Frais par compte –titres	64,40€
- Frais par ligne	5,25€
<i>Transfert d'un PEA hors Crédit Mutuel ou CIC</i>	
- Frais par PEA	80,00€
- Frais par ligne	5,25€
Récupération de la double imposition sur titres	15,00€
Mise au nominatif d'une ligne	31,50€
Intégration ou cession de titres non cotés en PEA, par ligne	75,00€
Frais de recherches titres ou frais de réédition d'imprimé fiscal unique	30,00€
<i>Valorisation titres</i>	
- Valorisation trimestrielle	Gratuit
- Valorisation mensuelle	1,55€
Frais de commission sur les opérations « or »	Courtage : 0,65% minimum 13€ Commission de service : 1,78% minimum 17€
Consultation cours en temps réel sur Filbanque (cic.fr)	0,02€ par valeur et par clic Gratuit avec le service Bourse +
Taxe sur les transactions financières (TTF) (6)	0,30 %
A noter : cette taxe vise certaines transactions financières. Elle a été mise en place par le gouvernement. La Banque n'est pas bénéficiaire de cette taxe.	

(1) Euronext (France, Pays-Bas et Belgique)

(2) Allemagne, Angleterre, Autriche, Canada, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Norvège, Portugal, Suède, Suisse, Etats-Unis

(3) L'accès sur internet nécessite un contrat de banque à distance avec option « ordres de bourse », et compte titres rattaché. Modalités détaillées disponibles auprès de votre guichet ou sur www.cic.fr

(4) Vous pouvez souscrire à l'offre « Bourse+ » directement en ligne, si vous disposez déjà d'un contrat Filbanque avec option « ordres de bourse », et compte titres rattaché (tarif de l'abonnement Bourse+ : 1,50 € par mois). Modalités détaillées disponibles auprès de votre guichet ou sur www.cic.fr

(5) Document d'Information Clé pour l'Investisseur

(6) Instituée par la loi de finance rectificative de 2012, cette taxe s'applique depuis le 1er Aout 2012 sur les achats d'actions au comptant des sociétés Françaises présentant une capitalisation boursière supérieure à 1 milliard.

Frais indirects liés aux produits : frais du gestionnaire/émetteur

Certaines valeurs génèrent des frais spécifiques liés à l'instrument financier (Frais de gestion, Frais d'entrée/sortie, Coûts liés à la transaction, Commission de surperformance, etc.)

	Parts sociales B	Titres négociables en bourse (actions, obligations, bons, droits)	Produits de bourse (warrants, turbo...)	OPC	EMTN structurés Groupe
Frais de gestion (frais récurrents)	Non Concerné	Non concerné	Non concerné	Ces frais sont intégrés dans la valeur liquidative du fonds et sont déduits de la performance affichée. Les frais sont consultables sur le DICI disponibles sur CIC.fr (OPC Groupes)	En fonction du sous-jacent, des frais de gestion peuvent s'appliquer
Autres frais spécifiques	Non concerné	Non concerné	Frais unique – Droit d'entrée/sortie *		EMTN Groupe : frais uniques à l'émission **

* Ces frais sont inclus dans le cours d'achat ou de vente.

**Ces frais, déjà intégrés dans le prix au moment de la souscription. Ils comprennent, entre autre, les frais de structuration, de distribution, juridiques, ainsi que ceux liés à la couverture et ceux inhérents à l'utilisation d'indices.

Les rétrocessions

Lorsqu'un OPC ou un titre de créance (EMTN par exemple) est couvert par un accord de commercialisation, la Banque peut percevoir des rétrocessions de la part de la société de gestion ou de l'émetteur de l'instrument financier sans charge supplémentaire directe pour le souscripteur. Le montant des rétrocessions versé diffère selon le placement.

Illustration des frais appliqués sur des exemples de portefeuilles titres sur la base d'une durée de détention de 1 an

1er hypothèse: faible activité sur les marchés financiers

- Client détenant un compte titres de 5 000€ versés sur des OPC Groupe par exemple *UNION MIDCAP3DEC (FR0000447328)* et *CM-CIC EUROPE GROWTH C (FR0010037341)* à parts égales (soit 4 901,96€ investis)
Sur ce compte titres 2 ordres de souscription sur les OPC sont exécutés annuellement en passant par un conseiller.

Nos frais	
Frais unique ou frais d'entrée (3) (4) les frais sont inclus dans le montant de l'investissement	98,04€ (2% des montants investis pour les deux OPC) Pour chaque OPC : 2450,98€ X 2% = 49,02€
Frais droit de garde forfaitaire (1) (5) Frais droit de garde par type de ligne : - OPC Groupe Commission proportionnelle	10 € prélevé sur le compte espèces du client 0€ 0€
Coût de transaction (2)	Néant

Frais indirects liés aux produits	
	OPC Groupe (ces frais sont compris dans la valeur liquidative du fonds. % appliqué sur le montant net investi)
	€
Frais liés à l'instrument financier	107,35

Récapitulatif des frais		
	€	%
Nos frais : frais liés au service fourni	98,04 (4 901,96€ investis X 2% = 98,04)	2,36
-frais droit de garde forfaitaire	20 (10€ X 2)	Forfait prélevé sur le compte espèces du client
Total des frais indirects liés aux produits	107,35	2,14
TOTAL des frais	225,39	4,50
Dont rétrocession (3)	83,33	1,66

(1) forfait semestriel par portefeuille et par compte-titres

(2) des frais s'appliquent sur les OPC hors Groupe

(3) le pourcentage appliqué peut être différents selon l'OPC.

(4) Le pourcentage appliqué est différent si l'ordre est passé depuis la banque à distance (cic.fr)

(5) Un minimum de 19,50€ est à appliquer si le portefeuille est composé de valeurs hors Groupe

- Client détenant un compte-titres et investissant pour un montant de 10 000€ dans un EMTN structuré Groupe de type Reverse Convertible (sous-jacent action).

Nos frais	
Frais unique ou frais d'entrée	Néant
Frais droit de garde forfaitaire (1) (2)	10€ prélevés sur le compte espèces du client
Frais droit de garde par type de ligne :	
- EMTNM Groupe	0€
- Commission proportionnelle	0€
Coût de transaction (3)	Néant

Frais indirects liés aux produits	
Frais liés à l'instrument financier (4) (frais unique à l'émission)	150€

Récapitulatif des frais		
	€	%
Nos frais : frais liés au service fourni		
Frais droit de garde	20 (10€X2)	0,20 Forfait prélevé sur le compte espèces du client
Total des frais indirects liés aux produits	150	1,50
TOTAL des frais	170	1,70
Dont rétrocession (5)	112,5	1,12

(1) forfait semestriel par portefeuille et par compte-titres

(2) un minimum de 19,50€ est à appliquer si le portefeuille est composé de valeurs hors Groupe

(3) des frais s'appliquent sur les EMTN hors Groupe

(4) ces coûts, déjà intégrés dans le prix au moment de la souscription, comprennent, sans que cela soit exhaustif, les frais de structuration, de distribution, juridiques, ainsi que ceux liés à la couverture et ceux inhérents à l'utilisation d'indices

(5) une partie des frais est rétrocédée au distributeur en tant que frais de distribution et sont déjà inclus dans le prix d'émission

2^{ème} hypothèse : activité moyenne sur les marchés financiers

Client détenant un compte titres de 15 000 € composé de :

- 5 000€ versés par exemple sur les OPC UNION MIDCAP3DEC (FR0000447328) et CM-CIC EUROPE GROWTH C (FR0010037341) à parts égales (soit 4 901,96€ investis)

- 10 000€ investis en actions

Sur ce compte titres 2 ordres de souscriptions sur les OPC sont exécutés en passant par le conseiller et 2 ordres d'achat sur des actions Euronext sont exécutés annuellement depuis la banque à distance.

Frais liés au service fourni		
Frais droits de garde forfaitaire (1) (5)		0€
Frais droit de garde par type de ligne :		
- toutes valeurs		4€ (2X2€)
- OPC Groupe		0€
- commission proportionnelle		12,50€ (10 000€ X 0,125%)
	OPC groupe	Actions
	€	€
Frais unique ou frais d'entrée (3) (4)	98,04 (4 901,96€ investisX2% = 98,04)	Néant
Frais de transaction (2) (4)	Néant	60 (10 000€ X 0,6%)

Frais liés aux instruments financiers		
	OPC Groupe (ces frais sont compris dans la valeur liquidative du fonds. % appliqué sur le montant net investi)	actions
	€	€
Frais liés à l'instrument financier	107,35	0,00

Récapitulatif des frais		
	€	% (du montant investi)
Nos frais : frais liés au service fourni (3)	158,04	1,31
-frais droit de garde (5)	39 (19,50€X2)	Forfait prélevé sur le compte espèces du client
Total des frais indirects liés aux produits	107,35	0,71
TOTAL des frais	304,39	2,03
Dont rétrocession (3)	83,33	0,55

(1) forfait semestriel et par compte-titres

(2) des frais s'appliquent sur les OPC hors Groupe

(3) le pourcentage appliqué peut être différents selon l'OPC. Ces frais seront présentés dans le devis de frais, disponible avant toutes souscriptions.

(4) le pourcentage appliqué est différent si l'ordre est passé depuis un guichet

(5) un minimum de 19,50 € semestriel est à appliquer, si le portefeuille est composé de valeurs hors Groupe

3ème hypothèse : activité soutenue sur les marchés financiers

Client détenant un compte-titres de 40 000 € investis en actions sur 5 valeurs Euronext de 8000€ chacune. Sur ce compte titres 20 ordres sont exécutés annuellement depuis la banque à distance.

Frais liés au service fourni	
Frais uniques ou frais d'entrée	Néant
Frais droit de garde forfaitaire (1) (2)	0€
Frais droit de garde par type de ligne :	
- Toutes valeurs (5 lignes)	10€
- Commission proportionnelle	50€ (40000€X0,125%)
Coût de transaction (3)	Totale des opérations réalisées
les frais s'ajoutent au montant investi	240€ (40000€X0,60%)

Frais liés à l'instrument financier	
	Actions
	€
Frais liés à l'instrument financier	Néant

Récapitulatif des frais		
	€	%
Nos frais : frais liés au service fourni (3) -frais droit de garde (5)	290 20 (10€X2)	0,77
Frais liés aux instruments financiers	Néant	Néant
TOTAL des frais	310	0,77
Dont rétrocession	Néant	Néant

(1) forfait semestriel et par compte-titres

(2) un minimum de 19,50 € est à appliquer, si le portefeuille est composé de valeurs hors Groupe

(3) le pourcentage appliqué est différent si l'ordre est passé depuis un guichet

Pour les clients qui souhaitent être accompagnés dans la gestion de leur portefeuille titres, il existe des offres de gestion (Gestion Sous Mandat ou Gestion Conseillée) avec une tarification spécifique.

Vous n'avez ni le temps ni l'envie de le gérer vous-même, en signant un mandat de gestion, vous confiez à un professionnel des marchés financiers le soin de gérer à votre place votre portefeuille titres*.

Si vous souhaitez vous constituer un patrimoine financier tout en conservant la maîtrise, la Gestion Conseillée vous permet de bénéficier de l'accompagnement personnalisé d'un gérant dédié*.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre conseiller pour en savoir plus.

*offre réservée à partir de 75000 euros pour un Plan d'Épargne en Actions ou 100000 euros pour un compte titres

Crédit Industriel et Commercial – Société anonyme au capital de 608 439 888 euros -6 avenue de Provence 75009 Paris – RCS Paris 542 016 381
-N° ORIAS : 07 025 723, société holding agissant tant pour son compte que pour le compte des banques • Banque CIC Nord Ouest • Banque CIC Ouest • Banque CIC Est • CIC Iberbanco • Lyonnaise de Banque • Banque CIC Sud Ouest.

9800152172

DES REPONSES CONCRETES A VOS QUESTIONS